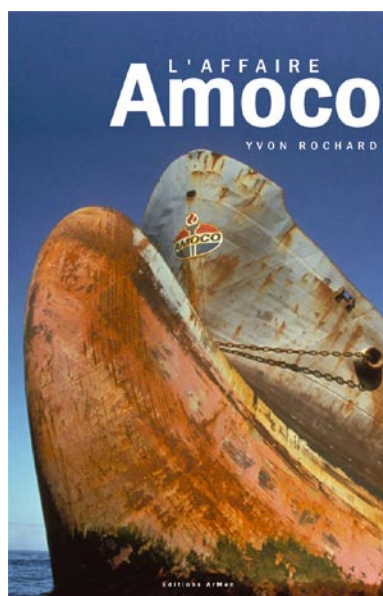


Photos de couverture Jean-Pierre Prével

Le Procès de l'Amoco Cadiz,
Alphonse Arzel,
édition Ouest-france
avril 2004

Vingt-cinq ans après le naufrage de l'*Amoco Cadiz*, Alphonse Arzel raconte. Dans la nuit du 16 mars 1978, la tempête fait rage au large de la Bretagne. L'*Amoco Cadiz* s'échoue à 1 500 mètres de la côte, sur les rochers de Portsall, petit bourg situé à trois kilomètres de Ploudalmézeau. Au petit matin, la population et les élus découvrent un paysage d'apocalypse : 220 000 tonnes de pétrole devaient se déverser sur le littoral, souillant les plages et les dunes. L'État décide de prendre en charge la catastrophe et renvoie les élus rassurer la population de leur commune. C'est sans compter la détermination d'Alphonse Arzel. Très vite, avec les maires des autres villes sinistrées, il crée le « Syndicat Mixte de protection et de conservation du littoral Nord-ouest de la Bretagne » et en devient le président. Le groupe Amoco est alors assigné devant le tribunal de Chicago, aux États-Unis. L'aventure ne fait que commencer. Cet ouvrage relate quatorze années de procès, pendant lesquelles le Maire de Ploudalmézeau a fait preuve d'une pugnacité et d'une ténacité hors pair. C'est le combat dont il est question ici, et de la personnalité d'un homme qui a pris en main le destin de milliers de Bretons sinistrés. Charles Josselin lui-même affirme que « personne mieux qu'Alphonse Arzel n'aurait pu incarner le sursaut vengeur, la fierté blessée, la volonté d'aller jusqu'au bout de notre quête de justice ». Ce combat de pionniers face à une législation complexe sert aujourd'hui la cause des victimes des naufrages pétroliers récents, comme celui du *Prestige*.



L'Affaire Amoco,
Yvon Rochard,
édition Ar Men

à paraître en septembre 2005

« L'histoire de ce procès est exceptionnelle. Sur le plan judiciaire, bien sûr, mais aussi au niveau humain, sociétal, politique. D'un événement catastrophique est née une aventure collective originale. Avec des années d'avance, les élus bretons ont refusé une certaine forme de mondialisation; ils se sont organisés, au-delà des clivages politiques, et ont défriché de nouvelles voies, démocratiques, en s'appuyant sur le meilleur de la culture et de l'histoire régionale. Ils ont écrit, ensemble, un chapitre majeur de cette histoire. Il y a dans le combat des élus une richesse exceptionnelle : la beauté de la politique lorsqu'elle se met au diapason de la culture; la force de l'enracinement mariée au sens de l'universel; la dose de passion nécessaire pour que la raison n'accepte pas l'inacceptable; le sens de l'histoire et celui de la fragilité de l'homme devant le quotidien.

En s'appuyant sur les faits, sur les témoignages des acteurs, le livre s'efforce de donner une lecture riche, subtile, de ce long procès, de son sens, et des leçons qu'il est possible d'en tirer.

Le récit commence par l'accident lui-même, ses conséquences et la colère générée par la marée noire. Puis relate la volonté des élus de dépasser le stade de la colère, plus noire encore que le pétrole de l'Amoco, de la transformer en une autre forme d'énergie, de s'organiser pour obtenir réparation, afin que les pollueurs soient condamnés par la justice; que celle-ci punisse ce qui est perçu par les élus comme une terrible agression, comme un viol du littoral. Ce faisant, ils s'opposent au passage à l'État, en refusant de s'en remettre à sa médiation. Ce sont eux et les citoyens qu'ils représentent qui ont subi cette agression, ce sont eux qui doivent mener le combat, comme ils l'entendent, contre les responsables. Ils iront jusqu'au bout de cette logique... Le combat continue avec Vigipol, auquel un long chapitre est consacré. »

Yvon Rochard